

GERDDES recommande le scrutin à deux tours

SM

Libreville/Gabon

LE Groupe d'études et de recherche sur la démocratie et le développement économique et social (GERDDES), par ailleurs observateur du déroulement de la dernière Présidentielle dans notre pays, vient de livrer son rapport final. Un processus électoral jugé plutôt positif par cette organisation non gouvernementale panafricaine. Ce, en dépit «des événements malheureux survenus à partir du 31 août». Y compris «les dysfonctionnements relevés, surtout, au démarrage des opérations de vote». Du point de vuë du

GERDDES Gabon, «on peut affirmer que le 27 août, le scrutin proprement dit s'est déroulé dans des conditions agréables de calme et de transparence». Cependant, lit-on dans son document final, «la tenue effective de ladite élection aurait pu constituer un symbole fort dans la consolidation de la démocratie au Gabon, et marquer un point important dans l'appropriation des meilleures pratiques quant au processus électoral». Toute chose ayant conduit cette ONG présidée, dans notre pays, par Maryvonne Ntsame-Ndong, à formuler plusieurs recommandations à l'endroit des différents acteurs du processus électoral gabonais, aux fins d'améliorer les prochaines échéances électorales.

En premier, les pouvoirs publics, à qui, le groupe d'observateurs recommande entre autres : «de revenir au scrutin à deux tours ; de limiter les candidatures fantaisistes lors des élections présidentielles ; d'assortir la fonction d'agent électoral d'avantages et obligations aux fins de réduire les dysfonctionnements dans le processus du vote ; rendre permanente la commission d'accueil et d'encadrement des observateurs, puis prendre en compte les rapports des missions de ces derniers, dans la gestion du contentieux électoral, etc.». Ensuite, la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap). Celle-ci devrait, selon le GERDDES, entre autres, «renforcer les capacités



Photo : Wilfried Mbinch

Un citoyen accomplissant son devoir lors du dernier scrutin présidentiel.

des agents électoraux et des représentants des candidats en vue d'améliorer leur rendement au cours des prochaines échéances électorales ; puis produire les différents supports de formation pour les agents électo-

raux et les partis politiques pour une appropriation réelle des différentes procédures en la matière. Y compris, impliquer davantage la société civile dans les activités de sensibilisation des électeurs et d'éducation

citoyenne».

À la société civile, il est simplement recommandé à ces acteurs de s'impliquer davantage et de manière non partisane, dans l'observation des scrutins ainsi que dans les activités d'éducation citoyenne. Tout comme ils devraient contribuer à la formation des agents électoraux qui sont producteurs des documents sur lesquels s'appuient ces institutions en charge des élections au Gabon.

Enfin, les candidats et partis politiques quant à eux, devraient «s'engager à respecter les résultats des urnes et privilégier le recours aux moyens légaux en cas de contentieux». Non sans renforcer les capacités de leurs militants et représentants dans les bureaux de vote.